LA Gazette PERPEZACOISE

N° 32 • SEPTEMBRE 2023

MAIRIE

Tél. : 05 55 25 11 42 - mairie.perpezac@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
de 13h30 à 17h

PERMANENCES

Les élus seront à votre écoute à la mairie
le 1er samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Prochaine permanence : 07 octobre

ÉTAT **CIVIL**

Inhumations dans le cimetière communal

Le 5 juillet : Monsieur Maurice VALADE
décédé le 1er juillet 2023, domicilié à BRIVE LA GAILLARDE

Le 20 juillet : Madame Jacqueline LAVIALLE née VIALLE
décédée le 14 juillet 2023, domiciliée à BRIVE LA GAILLARDE

Le 26 juillet : Monsieur Jean-François SAULE
décédé le 24 juillet 2023, domicilié à MALEMORT

COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 26 juin 2023

1/ ABROGATION DE LA CARTE COMMUNALE ET APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

- Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 153-21, R. 153-20 et suivants,
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 8 juillet 2014 ayant prescrit l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU),
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 1er septembre 2022 ayant arrêté le projet d'élaboration du PLU,
- Vu l'arrêté de Madame le Maire en date du 24 février 2023 soumettant à enquête publique le projet de PLU arrêté par le conseil municipal,
- Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,
- Vu les avis des services consultés,

Considérant que le PLU, tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé, conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme.

Le Conseil Municipal décide d'abroger la carte communale et d'approuver le PLU tel qu'il est annexé à la présente

2/ LOCATION LOCAL COMMERCIAL

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le local sis à OBJAT (19130) 9, rue Lavergne, était loué à Mme POLONI Sandrine née DAUTREMENT dans le cadre d'un bail commercial. Mme POLONI cède son fonds de commerce à Mme MENDES Sarah ainsi que le droit au bail.

Il y a donc lieu de dresser un nouveau bail commercial aux mêmes conditions au profit de Madame MENDES Sarah.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de louer le local cadastré BD n°69 à OBJAT (19130) 9 rue Lavergne dans le cadre d'un bail commercial à Mme MENDES Sarah comme suit :

- **le montant du loyer est fixé à 265.27 € par mois,**
- **les taxes relatives aux ordures ménagères seront à la charge de Mme MENDES, soit 10€/mois,**
- **il n'y aura pas de dépôt de garantie.**

3 / REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORANGE POUR 2023

Madame le Maire propose au conseil municipal de demander pour l'année 2023 la redevance d'occupation du domaine public des opérateurs de télécommunication (Orange), au tarif de :

- 62.60 € le km linéaire pour le réseau aérien
- 46.95 € le km linéaire pour le réseau souterrain.

D'où, pour les installations d'infrastructures de télécommunications existantes sur la commune :
Artères de télécommunications :

- artère aérienne 20 km 470 soit 1 281.42 €
- sous-sol 14 km 713 soit 690.77 €

Le montant total de la redevance pour 2023 s'élève donc à la somme de 1 972.19€.

Le Conseil Municipal donne son accord sur le montant de la redevance pour 2023 et mandate Mme le Maire pour procéder au recouvrement.

QUESTIONS DIVERSES

- Ecole : le conseil d'école a eu le 15 juin à PERPEZAC et la fête de l'école a eu lieu à LOUIGNAC le 23 juin.
  Effectifs à la rentrée au sein du RPI : 27 élèves
- Villes et villages fleuris : le jury est venu visiter le village le 28 juin.
- Travaux mur cimetière : ils débuteront la semaine 29
- Toiture Bâtiment : le devis établi par l'entreprise LAUMOND pour la protection de la terrasse a été validé

Séance extraordinaire du 29 août 2023

1/ DÉCISION DE RECRUTEMENT D'UN AGENT ADJOINT TECHNIQUE SUITE AU DÉPART DU TITULAIRE

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1°, considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel au sein du service cantine, ménage, locaux scolaires et administratifs,

Le Conseil Municipal décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint Technique relevant de la catégorie pour une période de 12 mois allant du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

- Cet agent assurera les fonctions d'Adjoint Technique à raison de 21 heures hebdomadaires en période scolaire et de 2 heures hebdomadaires en période des vacances scolaires pour le ménage des locaux administratifs.
- En fonction des nécessités de service, Madame le Maire pourra demander à l'agent contractuel d'effectuer des heures complémentaires.
- La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- Le Maire est chargé du recrutement de l'agent et habilité à ce titre à conclure un contrat d'engagement.

Le compte-rendu détaillé est consultable sur le site Internet de la Commune
www.perpezac-le-blanc.com/compte-rendus-des-reunions-du-conseil-municipal

BILAN DE LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT DE LA CANTINIÈRE DE L'ÉCOLE

Après le départ de Laurence, que nous remercions et à qui nous souhaitons beaucoup de réussite et d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions, nous avons dû mettre en place une procédure de recrutement pour son remplacement.

L'offre d'emploi est parue sur la gazette N°31 et sur le site de l'Agence Nationale Pour l'Emploi. A la date de la forclusion du poste, quatre personnes, dont trois résidentes de la commune, avaient proposé leur candidature. Les quatre candidates ont été reçues en entretien individuel. Lors de ces entretiens et à l'issue de la présentation détaillée du poste, deux des trois habitantes de la commune n'ont pas souhaité maintenir leur candidature. Mme Laurier Christine a été retenue pour occuper cet emploi.

NOTRE **AVANCÉE**

VOIRIE

La voie communale N°4, entre le Pont de la Peyrede et le hameau de Champagnac a fait l'objet d'une réfection. Les travaux, réalisés par l'entreprise Lascaux, se sont terminés fin juillet.

Le parapet du pont des Régats, accroché accidentellement, a été reconstruit par l'entreprise Pascarel.

La partie du mur du cimetière, qui s'était effondré fin 2022 a été reconstruite. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Coursolle.

A la fin du printemps, un glissement de terrain s'est produit Rte des Puys. L'entreprise Lascaux a renforcé le talus et l'accotement

La société Sanicentre est intervenue sur le réseau routier communal pour déboucher un certain nombre de caniveaux en traversée de voirie. Cette prestation s'est effectuée fin août sur une journée.

ELECTRIFICATION RURALE

Le réseau électrique basse tension en fils cuivre nus entre le transformateur de Noger et le hameau du Fraysse a été renouvelé.
Les travaux de sécurisation, sous la maitrise d'ouvrage du Syndicat d'électrification, ont été réalisés par l'entreprise Miane et Vinatier. Un câble isolé remplace les fils.

Le réseau basse tension en fils nus alimenté par le transformateur des Régats a été remplacé par un câble souterrain dans la partie boisée et par un câble aérien dans les zones non-boisées.
La maitrise d'ouvrage a été assurée par ENEDIS, et les travaux réalisés par l'entreprise Miane et Vinatier.

Information générale : sur l'ensemble de notre commune, les fils nus basse tension, exploités par ENEDIS ont été résorbés. L'objectif de sécurisation de la basse tension est atteint.

FLEURISSEMENT

Après une expérience réussie en 2022 (3ème prix en première catégorie) et surtout très enrichissante, **nous avons souhaité inscrire de nouveau notre commune au concours « label Villes et Villages fleuris »** pour mettre en évidence notre progression à partir des enseignements et conseils prodigués par les membres du jury. Le 28 juin une première visite était organisée, complétée par un nouveau passage le 30 août

Lors de cette dernière visite, nous avons fait une présentation globale de notre commune en mettant en valeur ses richesses naturelles et architecturales.

Le jury a énormément apprécié l'investissement des habitants, des associations, de la municipalité, qui tendent à embellir et à faire connaître notre village et ses hameaux. Nous ne manquerons pas de communiquer le classement obtenu dans une prochaine édition.

ACTIVITÉS DE L'AGENT TECHNIQUE COMMUNAL

Entretien des banquettes de nos voies communales ; réouverture ponctuelle de fossés ; entretien de l'enceinte et des extérieurs du cimetière ; broyage de l'herbe dans la noyeraie ; entretien des espaces verts etc.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Il est 8h45 ce lundi 04 septembre, les vacances sont terminées, la cloche de l'école retentit et maîtresse Laura accueille les 14 enfants que constitue l'effectif 2023 à Perpezac.

Avec beaucoup d'enthousiasme, les élèves découvrent pour certains leur salle de classe et pour d'autres les nouveaux aménagements. A noter que, dans le cadre du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), 13 enfants sont au CM1 ou CM2 avec maîtresse Marie-Pierre à Louignac.

C'est parti ! pour une année scolaire qui s'annonce sous les meilleurs auspices. **Nous souhaitons le meilleur aux enfants, aux parents, aux enseignantes ainsi qu'à toute l'équipe encadrante.**

COMMUNIQUÉS

REMPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR

Pour des raisons d'obsolescence, le défibrillateur semi-automatique de la salle polyvalente a été remplacé par un défibrillateur entièrement automatique.

Le Défibrillateur Automatique Externe (DEA) Mediana A 16 (avec boitier intérieur) est simple de mise en œuvre et permet d'être utilisé par un large public. De plus, il est adapté aux lieux recevant tout type de public.

› Son protocole de choc est ajustable.

Ainsi, il permet d'être utilisé sur un adulte et/ou un enfant par une simple pression de bouton.

Cette caractéristique rend l'appareil très simple à l'utilisation et donc réduit le stress induit par le changement des électrodes.

PRÉVENTION / L'INFARCTUS DU MYOCARDE

L'infarctus du myocarde, aussi appelé crise cardiaque, est la destruction d'une partie du muscle cardiaque (le myocarde). L'infarctus se produit lorsque cette partie du cœur n'est plus irriguée par le sang. Il fait suite à l'obstruction d'une artère coronaire.

› Devant quels symptômes faut-il penser à l'arrêt cardiaque ?

L'une des complications de l'infarctus du myocarde est la survenue d'un arrêt cardiaque. Il peut être dû à un trouble du rythme cardiaque, un choc cardiogénique ou défaillance du cœur...

Il y a arrêt cardiaque si :

- La victime perd connaissance, tombe et ne réagit pas quand on lui parle ou qu'on la stimule ;
- Sa respiration est inexistante (sa poitrine ne se soulève pas) ou très irrégulière (lente, inefficace et anarchique).

Une fois de plus, face à ces symptômes, c'est la rapidité d'intervention qui fait la différence !

› Réagir face à un arrêt cardiaque

Demandez à quelqu'un d'**appeler le 15 ou le 112** pendant que vous commencez le **massage cardiaque** (série de 30 pressions suivies de 2 insufflations d'air par bouche à bouche, ***uniquement lorsqu'on connait la technique***).

- Si vous êtes seul(e), **appelez avant** de commencer le massage cardiaque.
- Si d'autres personnes sont présentes, demandez-leur si un défibrillateur est disponible à proximité, d'aller le chercher au plus vite.
- S'il n'y en a pas à proximité, massez sans vous arrêter jusqu'à l'arrivée des secours.
- Si présence d'un défibrillateur, pendant qu'une autre personne poursuit le massage cardiaque, mettez-le en marche et prenez connaissance des instructions figurant sur l'appareil.

Continuez à suivre les indications du défibrillateur jusqu'à ce que la victime retrouve une respiration normale ou jusqu'à l'arrivée des secours.

LA TAXE FONCIÈRE 2023

Comme vous l'avez sans aucun doute constaté, **votre taxe foncière a augmenté en 2023 alors que les taux applicables par les collectivités (Commune, Syndicat de Communes, Intercommunalité...) n'ont pas ou peu varié.**

Depuis la loi n°2017-1837 de finances pour 2018 du 30 décembre 2017, l**es valeurs locatives cadastrales sont revalorisées par l'Etat chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire** qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation. Cet indice mesure l'inflation.

En 2023, compte tenu de la valeur de l'IPCH constatée en novembre 2022, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,071, **soit une augmentation forfaitaire de 7,1 %** de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels). La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.

ZOOM SUR...

– Alice CHAMINADE, 14 ans –

vice-championne de France 2023 de trampoline

Qui-ne-saute-pas-n'est-pas-Perpezacoise !

S'il en est une qui applique à la lettre ce mot d'ordre emprunté au rugby, c'est bien Alice CHAMINADE, perpezacoise d'origine, petite fille de Serge et Michèle CHAMINADE.

Depuis l'âge de 4 ans, Alice pratique avec force application cette discipline sportive à part entière qui l'envoie régulièrement voler à 4-5 m au-dessus du plancher des vaches.

« *J'ai toujours été fascinée par les gens qui sautent*, confie Alice CHAMINADE à la Gazette, *j'ai voulu essayer par moi-même, et comme je me débrouillais naturellement bien, j'ai persévéré et n'ai jamais arrêté depuis* ».

Elle a commencé la compétition à 5 ans et, neuf ans plus tard, **la voilà avec le titre prestigieux de vice-championne individuelle de France dans la catégorie 13-14 ans aux championnats qui ont eu lieu le 3 juin dernier à Royan. Après avoir fait première en sauts synchronisés en 2021 et 2022.**

« *J'ai la chance de m'entraîner dans un des meilleurs clubs nationaux, à Allauch (près de Marseille) qui est aussi la patrie de Marcel PAGNOL, où, épaulée par mes entraîneurs (Fabien BACQUE et Fabien MARANDEL) et avec le soutien sans faille de mon papa Thierry et ma maman Véronique et de toute la famille, j'apprends à me jouer des difficultés, à acquérir l'esprit de la gagne, à surmonter les déconvenues* » enchaîne Alice, toute fière de sa deuxième place à Royan qui confirme ses excellents classements en 2021 et 2022.

Gymnastique rythmique, dix heures de cours hebdomadaires, apprentissage du haut niveau, musculation, course à pied… pour elle, le trampoline est une véritable école de vie.

Mais pas question pour elle de s'arrêter en si bon chemin. « *En octobre 2023, nous allons au Portugal dans le cadre des préparations au championnat du Monde et, si tout va bien, j'espère être qualifiée et aller à Birmingham en novembre 2023 pour y conquérir un titre, sinon une très bonne place* » précise la jeune championne, ambitieuse mais avec la tête sur les épaules.

« *Il faut tout donner en dix sauts d'une vingtaine de secondes — jamais plus de trente secondes*, décrypte Alice. *Les juges sont intransigeants et passent tout à la moulinette : la difficulté des figures, le temps de vol, le dépassement du centre… A nous d'enchaîner les salto avant-arrière, les sauts périlleux (je fais le triple saut), les rudy-out…*».

« ***Cela demande beaucoup d'énergie, de concentration et le vide total dans la tête*** » détaille-t-elle, « *pendant la compétition, il n'y a plus de copines, même si on redevient amies après* ».

Alice, qui rentre en troisième cette année, sait que le plus dur l'attend.

« *Je vais monter de catégorie chez les 15-16 ans l'an prochain là le niveau est encore plus élevé, je sais que tout va se compliquer...* » anticipe-t-elle avec lucidité, « *je ferai ce qu'il faut pour monter encore plus haut, ne serait-ce que pour faire plaisir à mon grand-père qui est en train de monter un club de soutien pour le championnat du monde* » promet-elle en conclusion.

MOMENT **RECETTE**

– Pavlova aux fruits rouges –

Préparation : 30 min. | Cuisson : 15 min.
POUR 4 à 6 PERSONNES

INGRÉDIENTS

Pour la meringue :

3 blancs d'œuf

90 g de sucre en poudre

90 g de sucre glace

Quelques gouttes de jus de citron

1 cuillère à soupe rase de fécule de maïs

Pour la crème fouettée :

20 cl de crème liquide entière bien froide

50 g de mascarpone

10 g de sucre en poudre

Fruits :

300 g de fruits rouges, au choix

2 cuillères à soupe d'eau

40 g de sucre en poudre

La meringue

• Préchauffez le four à 100°C.

• Fouettez les blancs en neige jusqu'à ce que le mélange devienne mousseux. Ajoutez alors progressivement le sucre en poudre et fouettez pendant environ 5 minutes, à vitesse rapide. La meringue doit être bien ferme et former un bec d'oiseau.

• À l'aide d'une maryse, incorporez ensuite le sucre glace, le jus de citron et la fécule de maïs au mélange.

• Versez toute la meringue sur une plaque de cuisson recouverte d'une feuille de papier cuisson.

• Donnez à votre meringue la forme d'un disque, légèrement creusé au centre, tout simplement avec une cuillère à soupe. Ce sont les imperfections de la Pavlova qui font sa beauté, donc ne cherchez pas à faire quelque chose de trop lissé.

• Enfournez 1 heure 15 mn à chaleur tournante, puis laissez refroidir dans le four éteint.

La crème fouettée

• En attendant que la meringue refroidisse, fouettez la crème liquide à vitesse moyenne jusqu'à ce qu'elle épaississe (il faut une dizaine de minutes).

• Ajoutez ensuite le mascarpone et le sucre en poudre. Fouettez encore 1 petite minute.

• Quand la meringue est bien froide, recouvrez-la de crème fouettée et de fruits rouges.

Bon appétit !

MOMENT **DÉTENTE**

Cherchez dans la grille le matériel scolaire :

ÉLÈVES
TABLEAU NOIR
ORDINATEUR
SAC À DOS
CORBEILLE
CHAISE
CRAIES
TROMBONES
RÈGLE
RUBAN ADHÉSIF
CISEAUX
CAHIERS
CALCULETTE

ÉQUERRE
RAPPORTEUR
FEUILLE
COMPAS
TROUSSE
CRAYONS
STYLO
TAILLE-CRAYONS
BANC
EFFACEUR
FEUTRES
SURLIGNEUR

N	T	B	G	Y	Z	P	U	O	E	L	L	I	E	B	R	O	C	H	I
Ç	U	B	E	P	V	B	D	A	D	S	E	S	I	A	H	C	P	Ç	M
S	E	V	E	L	E	B	T	S	A	C	A	D	O	S	Ç	O	T	J	I
B	O	L	Q	T	Z	U	K	L	Z	Q	A	D	U	D	E	F	Z	Y	N
B	C	S	Z	B	O	R	U	E	N	G	I	L	R	U	S	I	R	Y	F
S	H	R	R	U	E	T	A	N	I	D	R	O	D	L	Ç	S	E	N	W
B	Z	C	O	M	P	A	S	K	R	J	Y	I	Y	C	Q	E	G	S	R
T	A	I	L	L	E	C	R	A	Y	O	N	S	J	Y	S	H	L	Ç	N
X	U	A	E	S	I	C	A	L	C	U	L	E	T	T	E	D	E	C	G
S	V	Q	E	W	Z	G	R	U	U	V	M	K	L	N	V	A	C	O	Q
R	A	G	I	O	L	Y	T	S	T	J	Y	S	U	A	R	N	E	C	X
E	C	R	A	Y	O	N	S	C	R	A	I	E	S	K	U	A	V	U	E
I	M	E	S	S	U	O	R	T	Y	Y	Y	E	S	G	E	B	I	Q	R
H	L	T	R	O	M	B	O	N	E	S	B	Q	E	E	T	U	D	Z	R
A	K	O	R	I	O	N	U	A	E	L	B	A	T	P	R	R	U	U	E
C	N	A	B	Ç	I	N	M	V	A	X	A	X	B	C	O	T	W	L	U
M	K	O	B	P	W	H	W	E	V	T	Q	Ç	R	K	P	K	U	J	Q
L	Y	P	J	V	E	F	F	A	C	E	U	R	U	Q	P	L	Q	E	E
B	R	V	G	K	T	S	F	E	U	I	L	L	E	W	A	E	Y	V	F
A	N	T	N	X	Y	M	C	T	V	K	S	B	R	N	R	L	V	B	N

Ces 2 dessins semblent identiques... mais ne le sont pas ! Peux-tu trouver les 7 différences ?

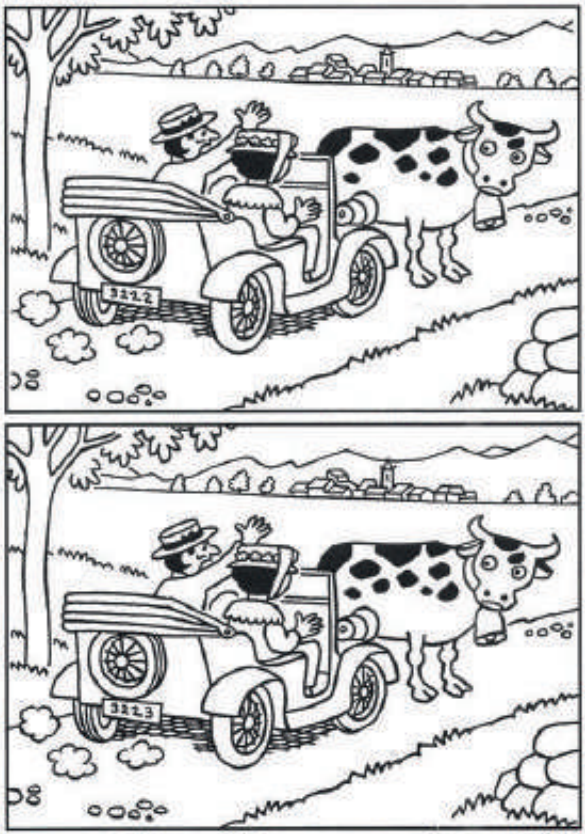

SUDOKU

	9						5	
3	7						9	6
		1		2		3		
			1		3			
		4		5		6		
			7		9			
		7		8		9		
4	1						3	7
	8						4	

PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

LA COMMUNE & LES AMIS DE PERPEZAC LE BLANC

« LES BALADES SECRÈTES EN CORRÈZE » LE 12 JUILLET À PERPEZAC

« Perpezac-le-Blanc à 90 ! »

90 baladeurs ont participé le 12 juillet 2023 à la passionnante balade « secrète » organisée par le Conseil Départemental, la Commune et les Amis de Perpezac. Récit détaillé à grands coups de mirettes et papilles…

—

Hasard du calendrier ? Signe prémonitoire ? Le jour où le Président du Conseil Départemental de la Corrèze, Pascal COSTE, réaffirmait qu'on continuerait de rouler à 90 km/h sur nos routes, **quatre-vingt-dix amoureux de la nature et des beaux paysages participaient à une « balade secrète », le mercredi 12 juillet 2023 à Perpezac-le-Blanc, à l'appel du Conseil Départemental, de la Commune et des Amis de Perpezac.**

Troisième d'une série de onze sorties estivales, cette randonnée « cool » à Perpezac a d'abord permis de rendre hommage à l'écrivain Claude MICHELET disparu en juin 2022 et dont le roman « Des Grives Aux Loups » se situe précisément dans et autour du village de Perpezac.

« *Un honneur pour nous que de célébrer une nouvelle fois la mémoire de cette grande plume corrézienne dont les œuvres, traduites en toutes les langues, ont fait redécouvrir à un immense public la vie des hommes et des femmes de nos villages, de nos parents qui, aux siècles derniers, animaient notre commune si particulière de l'Yssandonnais* » s'est félicitée Sandrine LABROUSSE, maire en accueillant les « baladeurs » autour d'un café chaud et de madeleines servies par des bénévoles aux petits soins.

Côté nature, les « 90 » en auront pris plein les mirettes tant la découverte du patrimoine vivant et des paysages a été riche au cours de trois heures de marche (entrecoupées de ravitaillements et de commentaires botaniques, historiques et littéraires très copieux de l'avis général).

Comme l'a rappelé la botaniste Danielle CREMOUX : « *les buttes témoins en calcaire qui caractérisent la topographie de l'Yssandonnais sont uniques en Limousin, c'est pour cela que nous y trouvons des plantes, fleurs, arbres, arbustes de type méditerranéen. Sans oublier les cigales qui chez nous prennent le relais des grillons* ».

De belles découvertes également sur le plan historique : la présence, totalement occultée jusqu'à la révolution, d'un imposant château, propriété de la famille de NOAILLES, duc d'Ayen, sur le Puy d'Ayen, ou d'une abbaye renommée au Moyen- Age au Bas-Ayen. La ferme gallo-romaine du Chalard (puy d'Yssandon parfaitement visible depuis Perpezac) d'où AREDIUS, plus connu sous le nom de Saint Yriex commença l'évangélisation du Bas-Limousin vers 560 après JC. La Tour d'Yssandon, déjà occupée du temps des Hommes de la préhistoire…

Carton plein, également, côté paysages.
« *Vous pouvez vous vanter d'en avoir de beaux, que dis-je de magnifiques* » lançait depuis le site de Beaumont (plateau de Perpezac-Ayen, un des plus spectaculaires de la Corrèze) Bernadette ROSE, une curemontoise pur jus. « *Apercevoir d'un seul coup d'œil les contreforts du Périgord, les coteaux d'Allassac-Voutezac-Saint Solve-Vignols-Juillac, avec en fond les ravissantes Monédières, la Plaine de Brive, les sommets du Mont Dore (Puy de Dôme) et du Cantal (par temps clair) et les collines du Sarladais... n'est pas donné à tout le monde…* ».

Et quand, pour finir, imaginer les « héros » des romans de Claude MICHELET évoluant dans ce petit bout de paradis, avec leurs joies, leurs peines… c'est la cerise sur le gâteau. On se dit alors que la vie est belle et qu'on a bien de la chance de participer à cette balade secrète…

D'autant qu'à l'arrivée, après le sentier botanique, la maison des DELMOND (où Claude MICHELET épousa BERNADETTE en 1961), l'église aux fondations du IXème siècle, 12 siècles d'histoire excusez du peu, un apéritif régalatoire attendait les 90 baladeurs.

Charcuteries locales, fromages locaux (brebis et chèvres), fruits locaux, pain local, vin des Cottes (local !), jus de pomme local, … Bonjour les papilles !

« *C'était parfait !* » concluait Laurent BURG, l'organisateur du Conseil Départemental, touché par « *la mobilisation sans faille des Perpezacois* » et la présence, à deux jours de la fête Nationale, des deux conseillers départementaux du canton de l'Yssandonnais, Christian BOUZON et Pascale BOISSIERAS ravis de leur petit détour perpezacois.

Pascale BOISSIERAS, Conseillère Départementale de l'Yssandonnais et Laurent BURG, Coordinateur des Balades secrètes au CD 19

***De G. à D.** : Caroline PLANTADE, Présidente des Amis de Perpezac, Christian BOUZON, Conseiller Départemental, Sandrine LABROUSSE, Maire de Perpezac-le-Blanc et Laurent BURG, Coordinateur du CD 19.*

Conclusion prémonitoire (?) de Caroline PLANTADE, Présidente des Amis de Perpezac, en association main dans la main avec la Municipalité pour accueillir les « 90 » : « *on recommence dès que possible* ».
Chiche !

JMP.

LES AMIS DE PERPEZAC LE BLANC

CONCERT DES « ATELIERS DE LA TEMPÊTE » DU 10 JUILLET À L'ÉGLISE

Merveilleux enfants de la tempête !

Des tonnerres d'applaudissements décrochés par un public chaviré, des choristes sublimés et heureux, une cheffe de chœur en grande magicienne de la soirée, une église à huis clos... l'avis de tempête (musicale) émis la semaine dernière par la météorologie nationale artistique a dépassé toutes les espérances.

« *Le quotidien la Montagne qui, sur les réseaux sociaux, nous avait classé deuxième évènement culturel corrézien du week-end, devant Patrick SEBASTIEN à Malemort, ne s'était pas trompé* » se félicite, Caroline PLANTADE, la Présidente des Amis de Perpezac. « *Inspiré du thème du chant de l'eau, cher aux compositeurs romantiques allemands, le récital de l'Atelier de la Tempête, branche briviste de la Compagnie de la Tempête a juste été époustouflant. Les quelque 140 personnes présentes – la vieille église aux fondations du IXème siècle était à huis clos — ont été unanimes :* ***gé-ni-al !*** ».

Anne-Marie MINAMONT, venue spécialement de Brive, ne disait pas autre chose : « *Digne des Chorégies d'Orange... à 25 km de chez moi et gratuit qui plus est. Du très, très haut niveau* ! »

« *Ce n'était pas facile à se décider tant les propositions de sorties étaient nombreuses ce 8 juillet 2023*, acquiesce Jean-Marc GILLIOCQ, juillacois venu avec Claudine son épouse, *mais là, après 1h30 de bonheur absolu, je sais que nous avons fait le bon choix* ». Quant à Hervé TREUIL, peintre et Président des Artistes du Bas Limousin : « *quand les voix me déchiraient littéralement à grand coups de BRAHMS, de SCHUBERT, de SCHUMANN, de RHEINBERGER..., je fermais les yeux et découvrais des fresques fabuleuses au gré des trémolos, des solis et autres contre-chants...* ».

Ténor au chœur de Brignac, Bruno VILLAIR, enfin, était aux anges : « *Chanter c'est vivre, ce soir nous avons beaucoup, beaucoup vécu. Une magnifique prestation !* ».

Côté choristes, son de cloche (si l'on peut dire) quasi-identique : « *Oui, surpris par un accueil remarquable et porté par un public hyper motivé, nous avons très probablement donné un de nos meilleurs concerts*, affirme sans détour Florence IBANEZ-DEGRAND, chanteuse et coordinatrice de l'Atelier Tempête. « *Le charme du village, la gentillesse des Amis, la sonorité de l'église… les portes de la beauté et de l'énergie ont été grandes ouvertes à Perpezac. Un moment que nous ne sommes pas près d'oublier* ».

De fait, le rôle discret et ô combien clé de la cheffe de chœur Mariana DELGADILLO-ESPINOZA, venue spécialement de Lyon pour faire l'intérim de Simon-Pierre BESTION et Marc Van BAAREN en tournée, était dans tous les esprits. « *Constatant que nous avions parfaitement buché les œuvres, elle nous permit d'y ajouter de la passion, de la sublimation et de l'amour. Excusez du peu,* confie Florence IBANEZ-DEGRAND, *cela nous a permis de dépasser nos limites, de progresser dans l'univers musical qui est le nôtre et surtout de donner plus. Énorme* !».

Conclusion de Caroline PLANTADE : « *sans la forte et fidèle mobilisation des bénévoles des Amis de Perpezac, sans la bienveillance de l'abbé Jean-François DEROY qui a mis à disposition l'église et de la municipalité, nous n'aurions pas pu proposer ce concert d'une telle qualité dans notre petit village de campagne. Merci à tous ainsi qu'aux merveilleux enfants de la Tempête. Back to Perpezac quand vous voulez* ».

EXPOSITION « PIERRES-LUMIÈRE-BEAUTÉ » À PERPEZAC-LE-BLANC

Successful !

90 passionnés d'art ont répondu présents à la première journée et au vernissage de la belle exposition estivale organisée à Perpezac par les Amis et les Artistes du Bas-Limousin. Zoom arrière...

—

« Les œuvres se sont mises à murmurer, comme si elles avaient un message à livrer. C'était très impressionnant, je ressentais une présence vivante émanant de chacune des peintures, sculptures, céramiques, à la manière du film « une nuit au Musée ». Je n'avais jamais vu notre salle municipale quelque fois un peu tristounette animée par une telle énergie artistique ! Comme si une baguette magique nous l'avait transformée... ».

Caroline PLANTADE, la Présidente de l'Association des Amis de Perpezac, était émue en faisant partager sa pré visite matinale aux quelque soixante-dix amateurs d'arts réunis, samedi 26 août 2023 en fin d'après-midi, pour le vernissage de l'exposition organisé conjointement avec les Artistes du Bas-Limousin.

« Cela faisait plusieurs années que nous n'avions pas eu un rendez-vous artistique estival d'une telle importance, précise-t-elle, cela mérite d'être souligné, merci aux 90 personnes qui ont fait le déplacement à Perpezac en ce samedi 26 août 2023 et aux bénévoles et artistes qui ont beaucoup œuvré ».

Représentant le canton de l'Yssandonnais au Conseil Départemental de la Corrèze, Pascale BOISSIERAS était pour sa part enchantée... *« Faire entrer l'art à la campagne, au cœur d'un village rural de notre Yssandonnais, c'est juste superbe*, a- t-elle déclaré, *je suis honorée de passer un si bon et beau moment avec les Amis et les Artistes qui nous offrent un évènement de grande qualité. A 30 km du Musée Labenche et de la Chapelle Saint-Libéral, il fallait le faire ! ».*

Président des Artistes du Bas Limousin depuis 2011, le peintre-paysan Hervé TREUIL, impressionné du bon accueil réservé aux œuvres de ses collègues a quant à lui rendu un hommage émouvant à Anne-Marie ENGEL, ancienne Directrice de la Montagne à Brive et une des fondatrices — au côté de Joseph SZASZ (dont la fille Elisabeth était présente à Perpezac) — des Artistes, association au demeurant particulièrement active. *« Faire entrer l'art dans les fermes, ce n'est pas chose très aisée, mais force est de constater près d'un demi-siècle plus tard, grâce à notre travail sans relâche, nous avons fait en sorte de multiplier les expositions y compris dans les plus petites communes, permettant au passage à toutes à tous de s'initier en toute simplicité à l'art contemporain ».*

Démarche qui, semble-t-il, est allée droit au cœur de Lilith PITTMAN, pilier « *culture et éducation* » pendant de longues années au Conseil du Département et à la Ville de Brive et Présidente des Amis des CHADOURNE. *« Voir l'art si vivant loin des grandes agglomérations a quelque chose de très réconfortant*, lâche-t-elle. *J'étais venue à Perpezac en 2019 pour la littérature et là je me régale de nouveau en découvrant des œuvres de bon niveau. Merci de nous permettre de passer de si bons moments ! ».*

De Donzenac où ils résident, **Ginette et Georges BUGEAT** sont venus en connaisseurs dans le village Blanc. Ce sont eux, en effet, qui ont organisé les quatre plus réussies « ***Biennales internationales d'aquarelle de Sainte Féréole*** ». *« Force est de constater que nous avons vu de belles choses, originales, bien réalisées et bien mises en valeur à Perpezac. Ce qui est loin d'être toujours le cas lors des manifestations estivales sympathiques certes mais pas toujours au top. Continuez ainsi... »* précise Georges BUGEAT, ancien Directeur de France Bleu Limousin.

Parmi les sourires et la satisfaction post-exposition, celui de Dominique, une des dirigeantes des Finances Publiques à Brive, venue avec sa sœur : *« très sympathique et nous avons vraiment apprécié certains artistes ».*

En guise de conclusion, Reg ALCORN, le peintre de renommée internationale, installé en famille depuis un quart de siècle à Perpezac, aux anges de voir ses élèves nombreux dans l'assistance a qualifié de « *successful* » (c'est-à-dire « réussis » en bon français) le vernissage et l'exposition PLB (Pierres-Lumière-Beauté) à PLB (Perpezac-le-Blanc), *« il fallait y penser à cet acrostiche rigolo, bravo ! ».*

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VÉZÈRE ARDOISE

VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE

Dans le cadre de ses animations culturelles, le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise a retenu et organisé un circuit autour du thème de l'art sacré et des églises qui a traversé PERPEZAC LE BLANC le mercredi 16 août.
*L'animatrice, **Agathe Châtellier**, a capté avec passion l'attention du groupe important de visiteurs en revenant sur l'origine de notre église.*

Celle-ci est mentionnée pour la première fois en 922 par un acte de donation du roi Charles à l'abbaye de Solignac. Elle est titrée De-la-Transfiguration-du-Seigneur ou Saint-Sauveur selon les époques et placée également sous les patronages de saints Pantaléon et Saturnin. Plusieurs phases de construction se distinguent dans l'édifice.

La partie basse de la nef, la coupole surmontant la croisée du transept, le chevet à pans coupés, encadré de colonnes à base doriques et d'arcatures, qui possède quelques beaux chapiteaux sculptés, datent de l'époque romane (XIIe siècle).

L'église a connu une importante reconstruction à la fin du XVe siècle, sous l'impulsion de l'évêché. « *La famille des Beaupoil de Saint-Aulaire, dont plusieurs membres ont été curés de la paroisse de Perpezac-le-Blanc, a possiblement financé en partie les travaux, qui incluent une surélévation de la nef. Le portail occidental présente des caractéristiques gothiques, avec ses voussures retombant sur des bases prismatiques, très géométriques. Il est orné de trois modillons.* »

Après avoir évoqué l'édifice, Agathe Châtellier a longuement décrit les nombreux éléments de mobiliers qui la composent, en particulier une **Vierge de Pitié de la fin du XVe siècle**.

« *À la fin de l'époque médiévale, la multiplication des malheurs liés aux guerres, épidémies, famines, influent sur les représentations et les thèmes artistiques. La Vierge en prière, porte sur son fils un regard apaisé. Son visage ne présente pas de traces de pleurs, ni de douleur. Il en va de même pour le Christ. La souffrance, que ce soit celle de la Passion, ou celle vécue par les fidèles à l'époque, est pensée comme une épreuve les rapprochant du Christ. Il faut noter l'attention portée aux plis des tissus, aux cheveux et à la barbe de Jésus, ainsi que les traces de polychromie subsistante.* »

L'animatrice a poursuivi sa **présentation en soulignant l'aspect remarquable de l'ensemble retable et tabernacle** avec de très nombreux détails :
« *Ce type de mobilier possède une fonction symbolique et didactique. Il s'inscrit dans le contexte de la Réforme catholique qui se met en place dès le XVIe siècle. En parallèle de la montée du protestantisme, le pouvoir papal et l'église catholique réaffirment, entre autres, l'importance d'une hiérarchie dans l'église, le culte marial, l'importance de l'eucharistie et rejettent la sobriété réformée. Les retables et tabernacles répondent à ces nouvelles exigences, en affichant une esthétique grandiose et exubérante.*

Ici, le retable est en bois, encadré de pilastres cannelés à chapiteaux corinthiens. Le motif de la coquille, que l'on retrouve, est très prisé dans l'art baroque.

Au centre, figure une toile représentant la Crucifixion. Datant de 1896, elle est protégée au titre des Monuments historiques.

Le tabernacle est tripartite : le coffre au centre, et deux panneaux latéraux encadrés de statues : Saint Eutrope, Saint Pierre, Saint Paul, une martyre non identifiée. Les éléments figurés représentent le Christ couronné d'épines, encadré par la scène du Jardin des Oliviers, à gauche, et un chemin de croix, à droite ».

Enfin, l'huile sur toile représentant l'Ange du sacrifice fût commentée : « *Il est reconnaissable à son calice, qui apparaît lors de l'agonie au Jardin des Oliviers. Il s'agit d'une copie d'un tableau de Muraton, protégé au titre des Monuments historiques* ».

A la fin de sa présentation, avant de poursuivre ses visites du jour vers l'église de Brignac la Plaine, Agathe Châtellier remercia Sandrine Labrousse pour son accueil et sa présence.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE PERPEZAC-LE-BLANC

Les membres de la société se sont réunis en assemblée le 28 juillet 2023 à la salle polyvalente de Perpezac-le-Blanc.

› La commune est intervenue concernant le **projet « *Local des Associations* »**.

› **Lâcher de gibiers** : Concernant le petit gibier, **40 faisans** seront lâchés s'il n'y a pas de restrictions sanitaires.

› Côté chasse aux grands gibiers, en battue uniquement et sous la responsabilité d'un chef de battue, **42 chevreuils et 19 sangliers ont été prélevés**. Pour la saison 2023/2024, la société détient **45 bracelets de chevreuil**.

› **Côté sécurité : 91 chasseurs des sociétés d'Ayen, Louignac, St Robert et Perpezac (31 de la commune), ont assisté à la formation sécurité décennale** organisée par la fédération des chasseurs de la Corrèze. Des formations sont proposées pour la sécurité à la chasse en battue et l'hygiène et la venaison.

› La chasse aux nuisibles a vu **40 renards prélevés**, chasse sous la responsabilité de lieutenants de louveterie avec des membres agréés pratiquant le piégeage.

› **Un comptage de gibier a eu lieu** en partenariat avec la fédération de chasse de la Corrèze.

› Les tarifs pour la saison 2023/2024 restent **identiques**.

Bonne saison de chasse à tous.

CONCERT

L'artiste corse Xinarca était en concert dans notre église le 16 août dernier.

Xinarca n'est pas seulement chanteur, il est aussi compositeur, musicien, conteur.

Il porte en lui la Corse, et elle l'inspire de façon envoûtante. Il joue de la guitare, de la flûte, mais aussi d'une *Cetera d'Oletta*, le seul cistre corse d'époque de plus de 230 années.

Le chanteur passe d'un instrument à l'autre avec brio. Ses sources et inspirations sont les chants sacrés ainsi que les chants de montagne.

Il a lancé son concert du fond de notre église, surprenant l'assistance de sa voix puissante et profonde. Amoureux de sa région et imprégné de sa culture insulaire ancestral, le chanteur, après avoir distribué des clochettes, grelots et autres sonnailles, s'est fait accompagner par le public au refrain d'un chant de bergers à la recherche de mules dans les vallées escarpées des montagnes corses. Au terme de la soirée, **Patricia Baudoux**, son assistante pour le concert, a partagé un chant nous faisant découvrir ses talents cachés.

Xinarca envisage de revenir à Perpezac-le- Blanc et nous proposera un stage d'initiation aux chants corses.

UN PEU D'HUMOUR...

Un papi vient d'acheter une voiture. Il l'essaye et la pousse à 160.
Dans le rétroviseur, il aperçoit les gendarmes, et accélère, mais ils le doublent et le font garer.
" - Mais ça va pas pépé...? Je veux bien me montrer indulgent si vous me donnez une explication..., sinon P.V. et points en moins !
- Il y a longtemps ma femme s'est tirée avec un gendarme, et quand je vous ai aperçu, je me suis dit : « Bon Dieu... Ils me la ramènent ! »

Nos commerces vous accueillent :

BOULANGERIE
LA CROUSTILLE
Ouvert de 7h à 12h30
Sauf mercredi et dimanche

CAFE - TABAC
LABROUSSE
« *Chez Yvette* » pour les intimes
Ouvert tous les jours
dès 8h du matin

POISSONNERIE
LE GOÉLAND
Sur la place du village
le mercredi à 10h
et les samedis du marché

LA FERME D'ALLOGNE
Ouvert tous les jours sur RDV
05.55.85.26.93 / 06.40.06.85.35

BROCANTE
LES TUILLÈRES DÉCO
Vendredi - Samedi - Dimanche
10h - 12h / 14h30 - 18h30

FLEUR D'IRIS
Chambres d'Hôtes - Petit Restaurant
Ouvert tous les jours
Réservation au 06 69 46 52 99

LA FORGE DE NOGER
Sur la place du village
tous les premiers lundi et jeudi
du mois de 9h à 10h

Publier dans la Gazette ? C'est possible > lagazetteperpezacoise@gmail.com

PUBLICATION N°32

SEPTEMBRE 2023

Responsables de la publication : Les membres de la Commission Communication
Responsables des articles sur les associations : Les Présidents d'associations
Réalisation : Rémi Alcorn

© Photos : Laurent Burg / Caroline et Jean-Marc Plantade / Sandrine Labrousse
Francine Lapouge / Claire Agnoux / Gérard Labrousse / Gérard Cooper / Bernard Gay / Rémi Alcorn

Imprimé et distribué par nos soins
LE CONSEIL MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-BLANC

Retrouvez les précédentes Gazettes sur le site de la commune
www.perpezac-le-blanc.com/la-gazette-perpezacoise